



Ministère de l'Intérieur

Le 17 novembre 2018

Communiqué de presse de Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur, et de Laurent NUNEZ, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur.

Après un entretien avec le président de la République et un entretien avec le Premier ministre, Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur, et Laurent NUNEZ, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur ont tenu ce jour à 12h30 un deuxième point de situation avec les Préfets de zone dans le cadre de la cellule de suivi mise en place au ministère de l'Intérieur, en lien avec le ministère des Transports, à l'occasion de la journée du 17 novembre.

Ils ont à cette occasion rappelé aux Préfets de zone leurs consignes : évaluer localement, au cas par cas, la situation ; privilégier le dialogue ; intervenir quand le maintien de l'ordre public l'exige, et relever les infractions. Aucun blocage total ne sera toléré.

S'agissant du bilan provisoire de cette journée, on dénombrait à midi :

- environ 2000 manifestations sur le territoire, rassemblant 124 780 manifestants ;
- 446 points de blocage partiels. Aucun point de blocage total sur les axes structurants ;
- 47 blessés, dont 3 plus sérieusement ;
- 24 interpellations, ayant donné lieu à 17 garde-à-vue ;
- 5 situations notables ayant nécessité l'intervention des forces de l'ordre (au niveau du pont de Normandie, du tunnel du Mont-Blanc, sur l'A16 au niveau de Grande-Synthe, sur l'A31 en Meurthe-et-Moselle et sur l'A9 à proximité de Nîmes).

Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur, et Laurent NUNEZ, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, saluent les forces de l'ordre engagées depuis les premières heures de la journée afin d'assurer la sécurité de tous, et d'encadrer le mouvement en cours.

Ils font part de leur vive émotion et de leur tristesse à la suite du décès accidentel intervenu à Pont-de-Beauvoisin (Savoie), et adressent leur condoléance à la famille ainsi qu'aux proches de la victime.

Ce tragique accident est l'illustration des risques que fait conduire l'organisation de manifestations non déclarées sur la voie publique.

Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur, et Laurent NUNEZ, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, renouvellent leur appel à la vigilance et à la prudence. Il est impératif que les conditions de sécurité soient respectées par les manifestants, pour leur propre sécurité comme pour celle des personnes qui circulent aujourd'hui sur les routes.

Service de presse de Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur et de Laurent NUNEZ, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur

01 49 27 38 53 - sec1.pressecab@interieur.gouv.fr